

Charte Internet et Multimédia

Préambule

L'espace multimédia est intégré à la médiathèque municipale.

Il comprend :

- L'espace de travail composé de deux ordinateurs équipés de casques audios et d'un accès Internet.
- L'espace « entrée de jeux » composé de deux ordinateurs équipés de casques audio, manettes, claviers et souris gamer, et de 5 tablettes tactiles.

Cet espace ainsi équipé permet au public l'accès aux technologies numériques (information, communication, jeux et création).

Le règlement intérieur de la médiathèque s'applique à cet espace.

Conditions d'accès

L'espace multimédia est un service mis à disposition gratuitement accessible :

- aux mêmes horaires que ceux d'ouverture de la médiathèque ;
- en priorité sur réservation par créneaux d'une heure ou en accès libre sur place lorsqu'un poste informatique ou une console de jeux est disponible ;
- sur information obligatoire du personnel à l'accueil.

L'accès à Internet est soumis à délivrance d'un code personnel d'accès qui se fait :

- Soit sur présentation de la carte d'adhésion
- Soit sur inscription temporaire spécifique accès Internet

L'utilisation d'Internet et des équipements de jeux par les mineurs se fait sous la responsabilité et avec l'accord de leurs parents ou de leur responsable légal. Une autorisation parentale est à compléter et à remettre au personnel. Les enfants de moins de 9 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.

Conditions d'utilisation

Du matériel et de sa configuration

L'espace multimédia comprend 2 postes informatiques, 2 postes jeux vidéo, 5 tablettes iPad.

Des casques audios et des manettes de jeux sont disponibles à l'accueil. Ce matériel est prêté en échange de la carte d'adhésion ou carte d'identité et doit être rapporté après utilisation.

De manière générale, l'utilisateur doit veiller au respect du matériel et signaler au responsable tout dysfonctionnement. Seul le personnel est autorisé à intervenir en cas de panne.

Les utilisateurs s'engagent à ne pas modifier la configuration du matériel et à ne pas installer de programmes. Ils peuvent laisser des suggestions de logiciels et de jeux à l'accueil. Leur téléchargement est strictement interdit.

L'utilisation de jeux vidéos personnels n'est pas autorisée.

En cas de dégradation du matériel, la responsabilité de l'utilisateur est engagée.

Internet

Le contenu disponible sur internet peut être de nature choquante. **L'utilisateur est seul responsable des données qu'il consulte.** La médiathèque n'est pas responsable de la qualité de l'information trouvée par l'utilisateur sur Internet.

N'est pas admise la consultation des sites contraire à la loi, faisant l'apologie du crime, de la violence, de discriminations, incitant à la haine raciale, au non-respect de la personne humaine ou à des pratiques illégales, ainsi que des sites à caractère pornographique ou sexuellement dégradant.

Toute forme de piratage est formellement interdite.

Sauf autorisation du personnel, le téléchargement de fichiers n'est pas autorisé.

Toute forme de commerce est sous la responsabilité de l'utilisateur.

Dispositions légales

La loi N°2006-358 du 24 mars 2006 oblige les établissements donnant accès à Internet au public à conserver les adresses des sites consultés ainsi que le nom des personnes ayant accédé à l'espace multimédia pendant un an.

Un contrôle de la conformité des sites consultés peut-être effectué à posteriori et le personnel de la médiathèque se réserve le droit d'interrompre toute connexion dont l'usage ne conviendrait pas à un lieu public.

Toute infraction à la présente charte pourra entraîner l'exclusion définitive de l'espace multimédia.



Lu et approuvé le / /

Signature



Médiathèque municipale La Régalido 2023